

Amicale des Agronomes
Français en Belgique
A.A.F.B.

Bruxelles, le 20 février

*Assemblée Générale 2008,
Appel à cotisation,
Conférence et Dîner*

Nous vous invitons à l'**Assemblée Générale de l'Amicale des Agronomes Français de Belgique** le **mardi 4 mars à 18h30**, qui se tiendra cette année à la Représentation Permanente de la France auprès de l'U.E, 14, place de Louvain 1000 BRUXELLES.

L'AG aura lieu dans les locaux de la RP qui nous prête gracieusement une salle de réunion. Ce sera l'occasion de discuter de nos activités passées, de nos projets et de faire connaissance avec les nouveaux arrivés en Belgique ou de retrouver certains qui s'étaient éloignés pour un temps....

A 19h, après l'AG, nous aurons le plaisir de discuter avec l'un de nos camarades, Yves MADRE, (INA PG 86 et ENGREF), Délégué pour les Affaires Agricoles Européennes de la France à la Représentation permanente. Il nous présentera les priorités de la Présidence française de l'UE en matière agricole, lors du deuxième semestre 2008. Nous pourrons ensuite échanger sur l'avenir de la Politique Agricole Commune ou tout autre sujet plus spécifique.

Enfin, à 20H30, un dîner est proposé, au Café Barnabé, rue de Louvain, 2 à 1000 Bruxelles, tel 02 503 53 00. C'est à deux pas de la RP, au croisement de la rue de Louvain et de la rue Croix de fer.

Dans l'attente de vous retrouver nombreux à cette occasion,

Amicalement,

Le bureau de l'AAFB

S. Lhermitte, F. Santini, HC. Beaumont, V Cordonnier, V Rimbart, E Petel, JJ Rateau

Bulletin réponse

Cotisation - soirée du 4 mars

A renvoyer **avant le 25 février** pour que votre choix de menu soit pris en compte

Renseignements :

Nom et prénom:

Adresse:.....

Fonction, service et employeur:.....

Téléphone fixe:

Téléphone portable:.....

E-mail :.....

Cotisation :

Le montant de la cotisation reste inchangé par rapport à 2007, à 15€ par personne.

cotise à l'Amicale des Agronomes Français de Belgique Ne cotise pas

Soirée du 4 mars

participera à l'AG

Ne participera pas à l'AG

participera à la conférence de Yves MADRE

Ne participera pas à la conférence

participera au dîner

ne participera pas au dîner

Dîner

Le dîner comprend trois couverts, au choix, une demi-bouteille de vin (rouge ou blanc) et une demi-bouteille d'eau. La participation au frais demandée est de **30€ pour les membres et invités; 15€ pour les stagiaires.**

Merci d'indiquer votre choix de menu :

Entrées : **La salade d'anguille fumée, sauce au raifort*** ou
 Le carpaccio de boeuf aux copeaux de parmesan et basilic*

Plats : **Le saumon à la sauce de poivre rose*** ou
 La cuisse de canard à l'orange et croquettes*

Desserts : **La mousse au chocolat faite maison***ou
 Le trio de sorbets*

Pour une question d'organisation, **l'inscription est obligatoire, en renvoyant ce document à vincent.cordonnier@copa-cogeca.be avant le lundi 25 février, 18h.**

La cotisation et/ou la participation aux frais du repas sont à payer à l'avance par virement avec en communication le nom et l'objet (cotisation / repas) au compte de l'AAFB: **635-5076801-66.**

Un paiement sur place le cas échéant sera également possible.